



Objet : en partenariat avec la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, bénéficiez gratuitement du dispositif d'économies d'énergie Voltalis et agissez pour la transition écologique du territoire.

Madame, Monsieur,

Face à une crise énergétique sans précédent, Pont-Audemer Val de Risle, se mobilise pour vous accompagner dans vos efforts du quotidien pour réduire vos consommations d'énergie.

Ainsi, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle soutient l'initiative de Voltalis, qui propose aux habitants du territoire chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un dispositif innovant **d'économies d'énergie écocitoyen**, pour consommer moins et mieux.

En quoi consiste ce dispositif ?

Vos radiateurs électriques sont équipés d'un petit boîtier connecté qui les rend intelligents et programmables, pour une régulation plus efficace de votre chauffage et des **économies à la clé**.

Par ailleurs, ce dispositif contribue à la sécurité de l'alimentation électrique de tous les Français et à la **réduction des émissions de CO₂**. En effet, lorsque le système électrique en a besoin, notamment lors des pics de consommation hivernaux, le dispositif Voltalis peut moduler la consommation des appareils de chauffage équipés, tout en préservant le confort des occupants.

Réalisées simultanément sur des centaines de milliers de logements, **ces actions stabilisent le réseau électrique** aux bons moments, ce qui réduit les risques de *blackout* et évite de lancer des centrales thermiques au gaz, au fioul ou au charbon fortement émettrices de gaz à effet de serre.

Quels sont ses avantages ?

- **Jusqu'à 15% d'économies d'énergie** par an, sans changer vos radiateurs, ni de fournisseur d'électricité ;
- Un **espace personnel** intuitif **pour suivre votre consommation** électrique et programmer votre chauffage selon vos besoins ;
- Une **contribution active à la sécurité du réseau** électrique et à la **réduction des émissions de CO₂** (jusqu'à 70% en moins) ;
- Un dispositif **gratuit, sans frais d'installation, ni abonnement**.



Des conseillers Voltalis viendront très bientôt à votre rencontre pour répondre à toutes vos questions et vous proposer un rendez-vous d'installation de cette solution écologique et solidaire.

En espérant que vous répondrez positivement à cette démarche utile à vous et à notre territoire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président de la Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle



Francis COUREL

A qui est destinée cette solution et comment en bénéficier ?

Tous les habitants du territoire chauffés électriquement, propriétaires comme locataires, peuvent bénéficier de ce boîtier innovant. Pour cela, Voltalis a réservé des boîtiers et dédié une équipe d'installateurs à notre territoire.

L'installation est réalisée par un technicien agréé. Elle dure environ 2 heures 30 pour un logement standard.

**Si vous le souhaitez, vous pouvez dès à présent contacter Voltalis
pour obtenir plus d'informations et prendre rendez-vous :**

- Par téléphone : **01 86 52 59 55**
- Par courriel : **ccpavr@voltalis.com**
- En flashant le **QR code** ci-contre et en complétant le formulaire en ligne

